LE SCHÉMA DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

onisep

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

LE LMD, UN CADRE EUROPÉEN

La plupart des formations françaises de l'enseignement supérieur ont adopté l'organisation européenne des études avec trois paliers en 3, 5 et 8 ans après le bac : licence (L), master (M) et doctorat (D). Double objectif : des diplômes reconnus dans toute l'Europe et au-delà, et une mobilité des étudiants facilitée grâce au programme Erasmus +. Pour chaque diplôme, les enseignements sont scindés en semestres, correspondant chacun à 30 crédits ECTS, capitalisables et transférables en France (d'un établissement supérieur à l'autre) et en Europe (d'un pays à l'autre). Sont également organisés selon le LMD : les DUT, les BTS, les prépas, les études de santé, d'architecture…

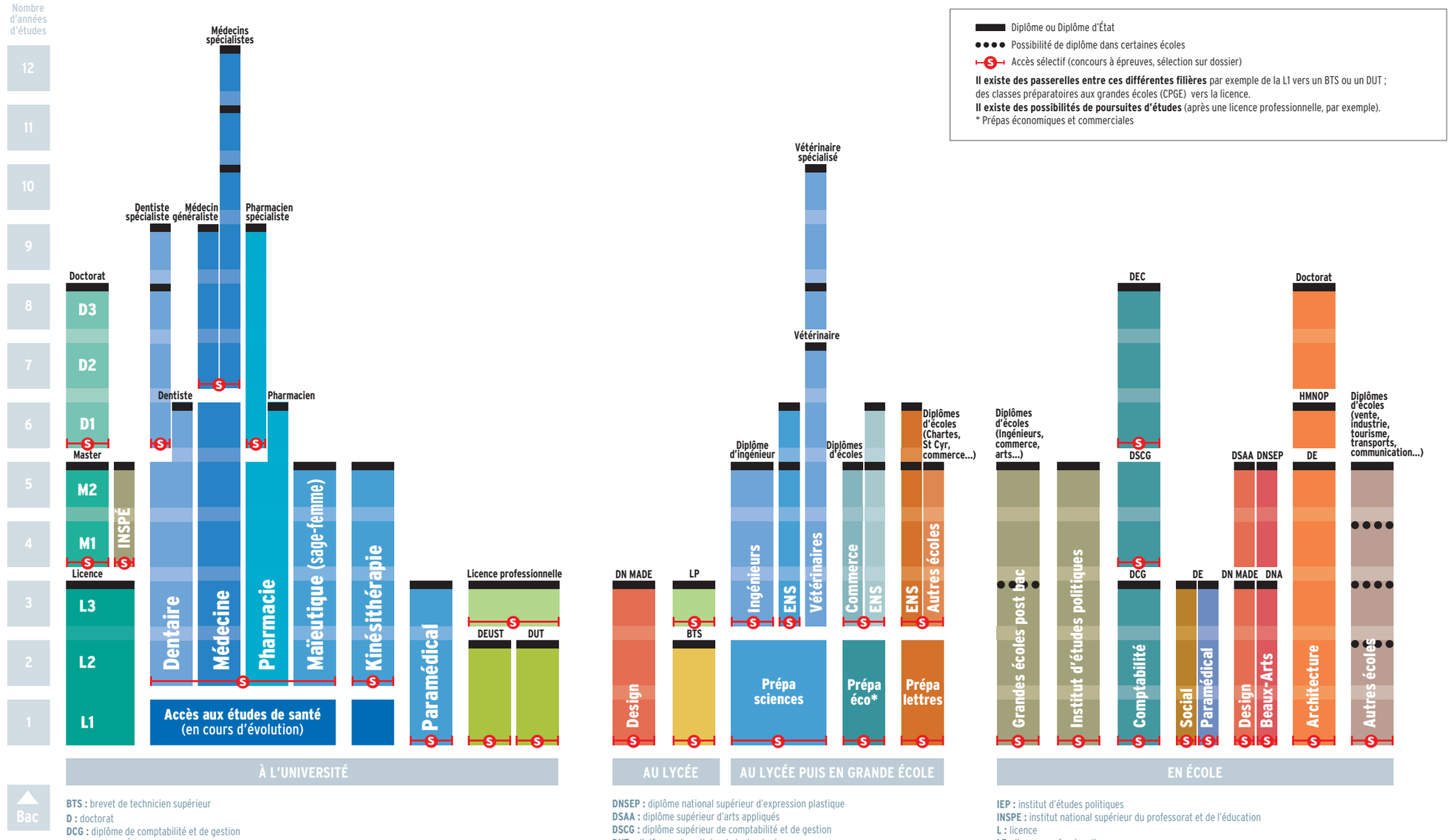

Diplôme ou Diplôme d'État

Possibilité de diplôme dans certaines écoles

Accès sélectif (concours à épreuves, sélection sur dossier)

Il existe des passerelles entre ces différentes filières par exemple de la L1 vers un BTS ou un DUT ; des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) vers la licence.

Il existe des possibilités de poursuites d'études (après une licence professionnelle, par exemple).

* Prépas économiques et commerciales

BTS : brevet de technicien supérieur
D : doctorat
DCG : diplôme de comptabilité et de gestion
DE : diplôme d'État
DEC : diplôme d'expert-comptable
DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
DNA : diplôme national d'art
DN MADE : diplôme national des métiers d'art et du design

DNSEP : diplôme national supérieur d'expression plastique
DSAA : diplôme supérieur d'arts appliqués
DSCG : diplôme supérieur de comptabilité et de gestion
DUT : diplôme universitaire de technologie
ENS : école normale supérieure
HMONP : habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre

IEP : institut d'études politiques
INSPE : institut national supérieur du professorat et de l'éducation
L : licence
LP : licence professionelle
M : master